

Cadre de référence d'un CAB



fca  q

Fédération des
centres d'action bénévole
du Québec



Table des matières

Objectifs du cadre de référence	1
Philosophie d'action	1
Mission d'un centre d'action bénévole	2
Principes orienteurs	3
Champs d'action du cadre de référence	4
Champ d'action 1 : Soutien aux organismes dans le développement, la promotion et la reconnaissance de l'action bénévole	4
Champ d'action 2 : Soutien à la communauté	6
Champ d'action 3 : Gouvernance et vie associative	7
Annexe 1 : Représentation graphique du nouveau cadre de référence d'un CAB	9



Objectifs du cadre de référence



Le cadre de référence définit pour toute personne (interne ou externe) la nature d'un centre d'action bénévole membre de la FCABQ.



Le cadre de référence permet d'orienter les priorités d'action de la FCABQ en regard du soutien à ses membres.



Le cadre de référence énonce les principes et les engagements auxquels une organisation doit adhérer pour être membre de la FCABQ.



Le cadre de référence permet de définir un cadre de financement pour les centres d'action bénévole membres de la FCABQ .

Philosophie d'action

L'action bénévole, reconnue, encouragée et valorisée par le centre, est une réalité sociale inestimable. C'est pour cette raison que le centre, visant l'amélioration de la qualité de vie de sa communauté, encourage l'action bénévole comme un moyen et comme une ressource à la réponse de certains besoins de celle-ci.

Pour le centre, l'action bénévole est le moyen privilégié qui permet de favoriser le développement personnel et social, en vue d'accroître la présence d'une conscience sociale pour la prise en charge du milieu par le milieu.

L'action bénévole se distingue des autres types d'actions par le caractère gratuit et libre des gestes posés. Ainsi, le bénévole demeure toujours libre dans le choix de la clientèle à aider ou à servir, libre aussi dans le choix de son champ d'action, libre de partager ses expériences et sa compétence et libre de la durée de son engagement.

Parmi les valeurs véhiculées par les centres on retrouve : la justice, le partage, la valorisation, l'entraide, la dignité et la solidarité.

Mission d'un centre d'action bénévole



Mission suggérée

Promouvoir et développer l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine en favorisant un espace d'engagement bénévole autour des enjeux (socio-communautaires- humanitaires) qui concernent la population de son territoire.

Dans le respect de l'autonomie, chaque centre d'action bénévole est invité à modifier sa mission pour que cette dernière reflète les éléments de la mission suggérée. En outre, l'expression **action bénévole** doit se retrouver dans la mission d'un centre. Il est important de noter que l'utilisation de cette mission suggérée dans les communications officielles d'un CAB ne l'oblige pas pour autant à la modification de ses objets contenus dans ses lettres patentes.

Il est à noter que l'appellation **Centre d'action bénévole** doit se retrouver dans le nom identitaire de chaque centre. Tout centre membre de la FCABQ avant le 10 juin 2021, qui ne porte pas le nom Centre d'action bénévole devra trouver une façon d'afficher clairement cette appellation de manière à affirmer son appartenance au réseau des CAB membres de la FCABQ. L'idéal est de procéder au changement de nom, mais afin de minimiser les impacts à court terme, le centre est vivement invité à considérer cette option d'ici 2020. Pour tout centre voulant adhérer à la FCABQ après le 10 juin 2021, l'appellation Centre d'action bénévole sera obligatoire.



Principes orienteurs

Les principes orienteurs font partie intégrante du cadre de référence. Ce sont des éléments indissociables des champs d'action. Ils conditionnent l'action des centres dans leur environnement et dans leurs relations avec les intervenants en place.

- ① Les bénévoles sont au cœur de la mission d'un centre d'action bénévole.
- ② Le centre facilite et encourage l'action bénévole dans le milieu.
- ③ Le centre d'action bénévole favorise l'implication de ses bénévoles dans les changements internes et la mise en place de services.
- ④ Les services aux individus sont offerts, dans la mesure du possible, en majorité par des bénévoles qui agissent librement et gratuitement.
- ⑤ L'offre et le développement de services répondent à des besoins dans la communauté.
- ⑥ La personne salariée est une ressource essentielle pour le bon fonctionnement et la continuité du centre dans sa communauté.
- ⑦ Le centre d'action bénévole respecte les critères de l'action communautaire autonome.

Champs d'action du cadre de référence

Les trois champs ci-dessous représentent les grands secteurs que l'on retrouve dans tous les centres d'action bénévole. Chacun des champs présente les éléments incontournables qui doivent être réalisés par chaque centre. Le rapport d'activités annuel de chaque centre prend en compte tous les champs du cadre de référence.

Champ d'action 1

Soutien aux organismes dans le développement, la promotion et la reconnaissance de l'action bénévole

Ce champ comprend toutes les actions visant à faire le développement, la promotion et la reconnaissance de l'action bénévole et à soutenir les bénévoles dans leur implication. Chaque action de ce champ doit toucher les bénévoles de la communauté uniquement. Les actions auprès des bénévoles du centre sont nommées dans le champ d'action 3 : Gouvernance et vie associative. Par conséquent, toutes les activités organisées à l'intention des bénévoles du centre doivent être consignées dans le champ d'action 3 du présent cadre de référence.

À ce titre, le centre réalise les activités suivantes :

Niveau 1 : Activités de base	Niveau 2 : CAB actif (idéal)	Niveau 3 : CAB proactif (leader)
Faire la promotion de l'action bénévole tout au long de l'année en plus de la Semaine de l'action bénévole et de la journée internationale des bénévoles.		
Relayer des articles et études sur l'AB	Faire des présentations publiques sur les dernières études et articles	Revendiquer politiquement l'importance de l'AB, auprès des élus et décideurs, appuyée sur des données probantes
Tenir un kiosque promouvant l'AB	Organiser un événement promouvant l'AB	Organiser un événement favorisant un échange et des discussions sur le thème de l'AB
Participer aux comités de concertation sur son territoire en tant que représentant de l'AB	<ul style="list-style-type: none"> ▶ S'assurer de participer aux comités de concertation sur son territoire concernant l'AB (ex . : mandat ministériel CJE, URLS, municipalités, les jeux du Québec...) ▶ S'impliquer dans les comités de travail des instances, y compris ceux de la FCABQ 	Initier ou animer les comités de concertation sur son territoire concernant l'AB, là où la situation le permet
Faire la promotion de l'AB de façon ponctuelle sans ressource spécifiquement dédiée	Avoir une ressource dédiée à la promotion de l'AB à temps partiel	Avoir une ressource dédiée à la promotion de l'AB à temps plein

Niveau 1 : Activités de base	Niveau 2 : CAB actif (idéal)	Niveau 3 : CAB proactif (leader)
Organiser, participer et soutenir des activités pour souligner la Semaine de l'action bénévole et la journée internationale des bénévoles		
Diffuser le matériel promotionnel de la FCABQ	Être fiduciaire de la commande du matériel promotionnel de la FCABQ	Offrir et distribuer du matériel promotionnel de la FCABQ à différents acteurs du milieu
Intervenir auprès des médias (écrits, télé, web, radio)	Interpeller des acteurs ciblés (municipalités, MRC, etc.) à poser une action durant la SAB	Organiser ou initier une activité de reconnaissance des bénévoles du milieu
Organiser des activités de promotion de l'AB auprès de clientèles ciblées (jeunes, aînés, personnes handicapées, immigrants, etc.)		
Organiser une activité auprès d'une clientèle ciblée	Organiser une activité auprès de deux clientèles ciblées	Organiser une activité auprès de trois clientèles ciblées ou plus
Offrir un service d'orientation des bénévoles vers les organismes du milieu		
Soutenir la diffusion des besoins en bénévolat de la communauté	Offrir un service d'accueil et d'orientation en personne	Offrir un service de placement de bénévoles
Diffuser et participer à la plateforme de jumelage JeBenevole.ca		
Utiliser la plateforme Jebenevole.ca et en faire la promotion et l'offrir aux organismes de son territoire	Offrir la possibilité aux organismes d'utiliser Jebenevole.ca	Gérer les comptes Jebenevole.ca des organismes du territoire
Participer à la réalisation d'études, de recherches ou de sondages sur l'action bénévole		
Répondre à une étude, une recherche ou un sondage sur l'AB	Participer à la réalisation d'une étude, d'une recherche ou d'un sondage sur l'AB	Initier la réalisation d'une étude, d'une recherche ou d'un sondage sur l'AB
Créer et diffuser des outils visant à offrir un soutien aux organismes dans la gestion des bénévoles		
Diffuser des outils visant à offrir un soutien aux organismes dans la gestion des bénévoles	Contribuer à élaborer des outils répondant aux besoins des organismes et visant à leur offrir un soutien dans la gestion des bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer des outils visant à offrir un soutien aux organismes dans la gestion des bénévoles ▶ Accompagner les organismes œuvrant avec des bénévoles, dans l'utilisation des outils de gestion
Offrir des formations pour soutenir la gestion des bénévoles dans les organisations		
Diffuser des formations auprès des organismes, visant à leur offrir un soutien dans la gestion des bénévoles	Créer des formations répondant aux besoins des organismes et visant à leur offrir un soutien dans la gestion des bénévoles	Offrir des accompagnements après les formations

Niveau 1 : Activités de base	Niveau 2 : CAB actif (idéal)	Niveau 3 : CAB proactif (leader)
Soutenir les prix de reconnaissance de l'action bénévole répertoriés par la FCABQ		
Diffuser 3 prix de reconnaissance de l'action bénévole répertoriés par la FCABQ, excluant le prix Hommage bénévolat-Québec	Diffuser 5 prix de reconnaissance de l'action bénévole répertoriés par la FCABQ	Diffuser 6 prix de reconnaissance, ou plus, de l'action bénévole répertoriés par la FCABQ
Soutenir les prix HBQ		
Être porte-parole des PHBQ	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutenir les organismes afin d'engendrer le dépôt de candidatures ▶ S'assurer du dépôt de candidatures dans chaque catégorie en provenance de son territoire 	Déposer des candidatures dans toutes les catégories
Promouvoir et organiser des activités de reconnaissance pour les bénévoles de la communauté		
Sensibiliser les acteurs du milieu à des activités de reconnaissance pour les bénévoles	Soutenir et/ou participer à des activités de reconnaissance pour les bénévoles de la communauté	Organiser des activités de reconnaissance pour les bénévoles de la communauté

Champ d'action 2

Soutien à la communauté

Service aux individus :

- ① Participation à des activités ou à des actions permettant de se concerter et de connaître les besoins existants dans la communauté;
- ② Soutien ou réalisation de services directs répondant aux besoins exprimés par la communauté;
- ③ Service de référence ou d'accompagnement vers les ressources du milieu;
- ④ Aide et soutien technique aux organisations pour les informer des ressources du milieu et favoriser leur accès.



Champ d'action 3

Gouvernance et vie associative

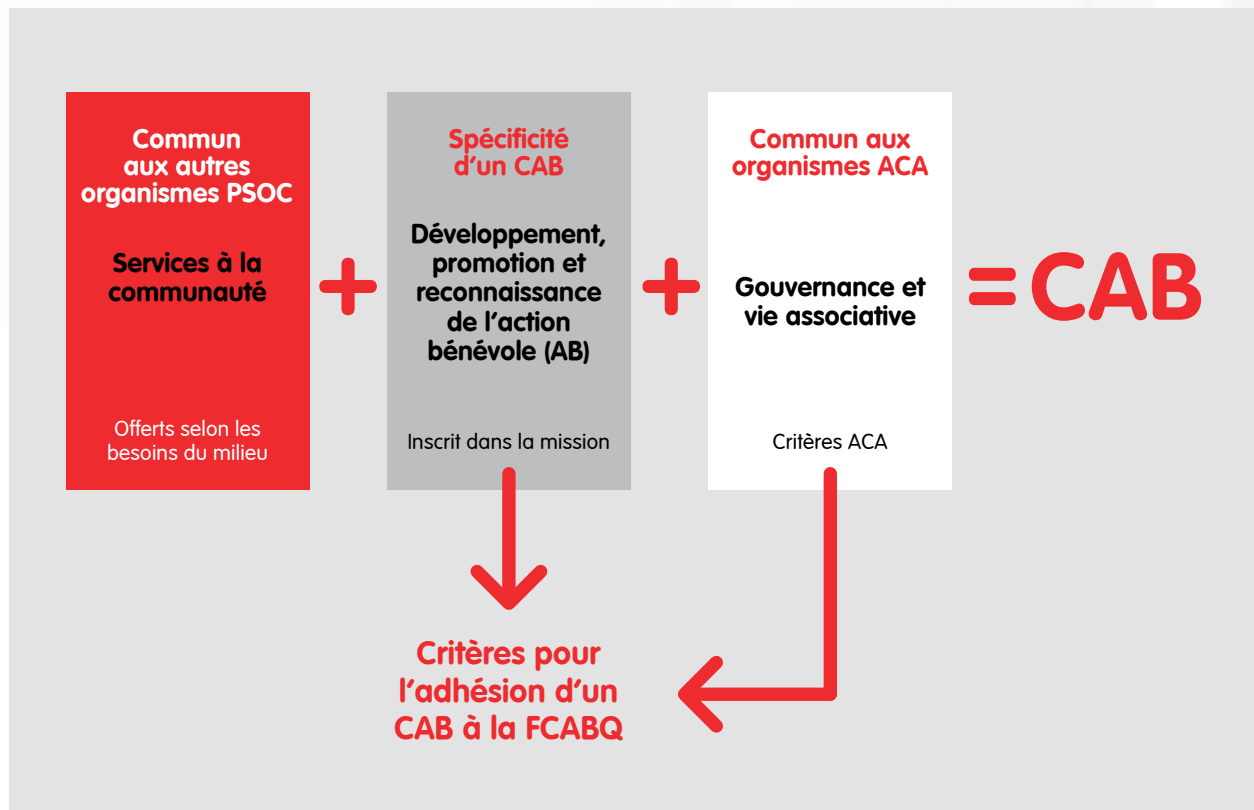
Le centre doit être un modèle de comportement éthique pour son milieu et contribuer au soutien des organisations. Il doit aussi avoir une gestion démocratique issue des meilleures pratiques qui démontrent le dynamisme et la vitalité de sa vie associative. De plus, il doit favoriser la bonne gestion de ses bénévoles internes. À ce titre, le centre procède à :

Niveau 1 : Activités de base	Niveau 2 : CAB actif (idéal)	Niveau 3 : CAB proactif (leader)
La tenue d'une assemblée générale annuelle		
Tenir une assemblée générale annuelle	Impliquer activement les membres lors de l'AGA	Consulter et impliquer les membres dans les réflexions sur les orientations de l'organisme
La mise en place de mécanismes de communication et de consultation avec les membres et les bénévoles		
Mettre en place, au besoin, des mécanismes de communication et de consultation avec les membres et les bénévoles	Mettre en place, occasionnellement, des mécanismes de communication et de consultation avec les membres et les bénévoles	Mettre en place, continuellement, des mécanismes de communication et de consultation avec les membres et les bénévoles
La tenue régulière de réunions du CA		
Tenir minimalement quatre réunions du CA par année	Tenir minimalement six réunions du CA par année	Tenir minimalement 8 réunions du CA ou plus par année
Une administration régie par des politiques claires, partagées et comprises		
Mettre en place des politiques claires, partagées et comprises	S'assurer de la diffusion de ses politiques	Évaluer la mise en pratique de ses politiques
Une planification des actions du centre		
Établir des objectifs annuels	Faire la planification annuelle des actions du centre, approuvée par les membres	Faire une planification stratégique des actions du centre en impliquant les membres
Disposer d'un mécanisme de suivi des objectifs annuels	Disposer d'un mécanisme de suivi de la planification annuelle	Disposer d'un mécanisme de suivi de la planification stratégique

Niveau 1 : Activités de base	Niveau 2 : CAB actif (idéal)	Niveau 3 : CAB proactif (leader)
Produire un rapport annuel respectant les champs d'action du cadre de référence		
Produire un rapport annuel respectant les champs d'action du cadre de référence, le diffuser et le présenter à ses membres	Diffuser le rapport annuel en le rendant accessible aux partenaires du milieu	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Animer une rencontre avec ses membres et partenaires et discuter des enjeux du milieu à partir de l'expérience vécue au cours de la dernière année ▶ Utiliser le rapport annuel (en tout ou en partie) comme outil de communication
Assurer la transparence des finances afin d'avoir une saine gestion financière		
Produire des états financiers ayant reçu l'approbation d'un expert-comptable	Mettre en place une comptabilité d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appliquer une stratégie de gestion des risques financiers ▶ Mettre en œuvre une stratégie financière (dons, subventions, commandites, levée de fonds)
L'application d'une politique sur la saine gestion des bénévoles du centre		
Avoir une politique sur la saine gestion des bénévoles	Disposer d'une politique de gestion responsable des bénévoles qui prend en compte l'application des 10 étapes du processus du guide de filtrage de Bénévoles Canada	Procéder à un exercice d'autodiagnostic en lien avec la saine gestion des bénévoles tous les 5 ans
L'évaluation et le suivi réguliers des pratiques internes		
Évaluer annuellement la pertinence des services et leur concordance avec les besoins du milieu	Évaluer annuellement l'efficacité et l'efficacité des processus pour offrir des services	Effectuer une veille stratégique pour anticiper l'évolution des besoins et des services



Annexe 1 : Représentation graphique du nouveau cadre de référence d'un CAB



La mission de la FCABQ est de mobiliser, soutenir et représenter les centres d'action bénévole (CAB) afin de stimuler la promotion, la reconnaissance et le développement des différentes pratiques de l'action bénévole au sein de la collectivité.



Fédération des
centres d'action bénévole
du Québec

1855, rue Rachel Est, 1^{er} étage, bureau 102, Montréal, Qc H2H 1P5
☎ 514 843-6312 ☎ 1 800 715-7515 @ info@fcabq.org